

Editorial

Autor(en): **Haas, Robert A.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **73 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La conjoncture économique défavorable qui a marqué l'ensemble de l'année 1992, n'a pas manqué d'avoir aussi des répercussions sur les activités et la santé financière de la Chambre. Conséquence de regroupements, de défaillances ou plus simplement de réduction des budgets, nombre de sociétés, suisses et françaises, ont cessé de soutenir, par leurs cotisations, l'action de la Chambre. Il en est résulté un manque à gagner, affaiblissement du franc suisse face à la devise française aidant, de plus de deux cent mille francs français.

Face à cette détérioration très sensible des finances de la Chambre, son Conseil d'administration a pris en décembre dernier un train de mesures importantes. Le Secrétariat Général doit être restructuré ; en plus d'un départ volontaire, deux licenciements ont été décidés, de sorte qu'à la fin du premier semestre de cette année, le Siège de la Compagnie ne comptera plus que huit collaborateurs au lieu de onze à fin 1992.

D'autre part, la politique de compression des dépenses poursuivie depuis trois ans devra être encore intensifiée. Tous les services et activités de la Chambre sont concernés. Le budget de la Revue Économique Franco-Suisse a ainsi été revu à la baisse. Chaque numéro, celui-ci compris, ne devrait désormais pas dépasser les cinquante pages. Cet amincissement, les lecteurs doivent être rassurés, n'affectera cependant pas la qualité du contenu rédactionnel, souci constant des responsables de la Revue.

Au sommaire de cette première édition de l'année figurent, au moment presque où se tient à Bâle la 21^e Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie, une analyse de la position de l'horlogerie suisse haut de gamme en France, ainsi qu'un rappel du poids économique de l'industrie horlogère hexagonale.

Illustration d'une coopération transfrontalière en pleins développements, la région lémanique et son Conseil du Léman, font l'objet d'une étude détaillée qui devrait intéresser tous ceux, nombreux, qui croient au potentiel de l'Europe des régions.

La Revue est par ailleurs heureuse de pouvoir publier, en introduction en quelque sorte à un dossier consacré aux investissements industriels suisses en France à paraître cet automne, la carte réalisée par les services de la Datar Suisse.

La rubrique juridique se penche enfin sur le dernier avatar de la taxe de 3 % qui frappe certains investissements immobiliers étrangers en France. Comme les précédentes, ces nouvelles dispositions ne laissent pas de soulever plusieurs questions délicates.

Un numéro varié donc, que complète la présentation d'un musée d'art contemporain récemment ouvert près de Lausanne.

Robert A. Haas

Directeur de la Publication
Secrétaire Général de la Chambre de
Commerce Suisse en France